STARGAZER [Aus] The Scream that tore the sky (Agonia Recs - 2005)



Le death metal alambiqué des australiens de **STARGAZER**,

un peu dans une veine **IRON MAIDEN** / **MORBID ANGEL** / **NOCTURNUS** / **ATHEIST** / **ABSU**, en fait une exception parmi les hordes furieuses du quasi-continent *down under*.

The Scream that tore the sky, enfin sorti dix ans pile après les débuts du duo, nous change un peu des attaques black / death / thrash primitives et crasseuses à souhait, ici les observateurs d'étoiles sont des virtuoses laissant plus parler les cordes et les fûts que les voix (qui ont pourtant fort à faire avec des textes cryptiques à souhait), expérimentent et sculptent les sons les plus bizarres (*Harbringer*…!), multiplient les changements de rythme, du mid-tempo menaçant à la blastitude la plus givrée et pourquoi pas les accès groovy jazz / progressifs, en privilégiant toujours une musicalité dans la bestialité. Cette basse est absolument incroyable dans le rayon arachnéen, la batterie très endurante et la guitare aventureuse au possible, quel rêve ce serait de pouvoir témoigner des exactions de ces bonhommes armes au poing sur les planches, argh !

Pour information, ces stakhanovistes jouent dans d’innombrables formations, toutes de très grande qualité, de **MARTIRE** à **MISERY’S OMEN** en passant par **INTELLECT DEVOURER**, **MOURNFUL CONGREGATION** et **CAULDRON BLACK RAM**. Re-argh !

https://www.facebook.com/StarGazer-292821067421712/

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.